



Paris, le 13 octobre 2005

Succès de l'élargissement du flottant de Foncière des Murs

Conformément à ce qui avait été annoncé dans la note d'opération de l'augmentation de capital de Foncière des Murs en juin 2005 et confirmé dans le communiqué de presse de Foncière des Régions le 27 juillet dernier, les principaux actionnaires de Foncière des Murs ont procédé à un placement privé d'actions Foncière des Murs.

ACM Vie (Crédit Mutuel), Foncière des Régions, Prédica (Crédit Agricole) et Fédération Continentale (Generali) ont cédé un total de 623,562 titres représentant 10% du capital de Foncière des Murs par le biais d'un placement privé dans le marché au prix de 75 euros par action.

Cette opération répond à l'objectif de Foncière des Murs d'élargir son flottant et la liquidité de son titre.

Ce placement privé a été réalisé conjointement par BNP Paribas et SG Corporate & Investment Banking.

Contact : M. Jean-Yves Klein
Tel : (00) 33 3 87 39 55 70
Fax : (00) 33 3 87 39 55 01
Mail : jeanyves.klein@gfr.fr

A propos de Foncière des Murs

Foncière des Murs est une société foncière cotée créée au cours de l'année 2004. Elle a pour activité l'acquisition et la gestion de murs d'exploitation dans les domaines de l'hébergement, de la santé et des loisirs. Doté d'un actionariat diversifié, Foncière des Murs est une société en Commandite par Actions (SCA).

Pour en savoir plus : www.fonciere-des-regions.fr
Code ISIN FR0000060303